49e ANNÉE. — N° 19 DIMANCHE 14 FÉVRIER 1909.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.
RÉCLAMES ..... 50 —

Les Annonces **judiciaires et légales** peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Les camelots du Roy. — La guillotine à Albi.

Les camelots du Roy persistent dans leurs manifestations bruyantes et antirépublicaines.

Hier, ils criaient : « Vive Jeanne d'Arc ! a bas Thalamas ! ». aujourd'hui, leur cri de ralliement est : « A bas la République ! ».

Est-ce dangereux que de laisser circuler dans la rue ces quelques fils de ratapoils ou de belles marquises ?

Le gouvernement ne le pense pas, et à moins de scandale, d'injurieux tapage, de rebellion contre la force publique, on les laisse agir librement.

Mais tout a un terme ; ainsi, ces jeunes dandys se sont permis de pénétrer, l'autre jour, dans le domicile de M. Deyfrus, et hier encore ils voulaient saccager le bureau du garde des sceaux.

Mal leur en prit : ils ont été douchés d'importance et il pourra en cuire à quelques-uns. Mais ces manifestations sont grotesques ; un peu de sévérité ramènerait les gamins et les camelots des hobereaux et du Roy, à plus de calme.

***

Besse et Simorre, deux chenapans qui assassinèrent le gardien de la prison d'Albi, ont payé, mercredi matin, leur dette à la société.

Deibler et sa triste machine ont opéré, à la grande satisfaction des Castillard et autres anti-abolitionnistes de la peine de mort.

Des manifestations se sont produites avant l'exécution, mais contrairement à la foule qui, à Béthune et à Carpentras hurlait « vive Deibler ! », c'est par des huées que le bourreau a été accueilli à Albi.

Mais toutes ces exécutions ne troublent cependant pas les assassins ; chaque matin les journaux annoncent un crime horrible, commis dans le pays.

***

A L'ÉTRANGER

Dans les Balkans. — La clôture du Reichsrath en Autriche. — Préparatifs militaires en Serbie.

Dans les Balkans, la solution du conflit Turco-bulgare n'a pas fait un pas.

La proposition russe et la contre proposition turque continuent à occuper les chancelleries. Il semble que la Bulgarie éprouve une certaine crainte de voir la Russie la tenir en tutelle. On s'attend à ce qu'il en résulte de nouvelles complications. La déception que les propositions russes ont causée dans les milieux officiels turcs est due, non seulement au caractère même du projet, mais encore à la façon dont il a été soumis.

On rappelle que, avant même que l'opinion ottomane eût pu s'exprimer, on annonça que le projet avait été accepté à Sofia et qu'il avait rencontré un accueil favorable en Europe occidentale. La Porte ne prendra pas de décision d'ici à quelques jours à propos de la proposition financière russe, car elle désire avoir de plus amples informations et l'opinion de diverses puissances. Actuellement le point de vue allemand et autrichien est le suivant : attendre la déclaration de la Turquie et examiner si le projet russe offre une garantie suffisante pour les créanciers des chemins de fer orientaux.

***

En Autriche on prévoit qu'à la suite des évènements qui ont marqué la clôture du Reichsrath, le cabinet actuel subirait un remaniement partiel. On renoncerait donc à former un Cabinet parlementaire. On croit que le Reichsrath recommencera à siéger vers la fin de février. Entre temps le Cabinet Bienerth serait transformé en cabient de fonctionnaires. Si plus tard, l'obstruction devait continuer, le Parlement serait dissous.

***

En Serbie, le gouvernement pousse toujours les préparatifs militaires. Les nouveaux crédits seront sûrement votés par le Parlement. La tension qui subsiste avec l'Autriche provoque dans le royaume un état général d'inquiétude et d'énervement, qui nuit considérablement aux affaires.

LE FURETEUR.

L'Allemagne et la France

Le deuxième volume des *Mémoires du prince de Hohenlohe* est sur le point de paraître.

Les Mémoires embrassent la période qui s'étend de Sadowa à San-Stefano, de 1866, l'année périlleuse, à 1870. M. de Hohenlohe a noté au jour le jour ses conversations, ses relations, sa correspondance, aussi bien avec Berlin qu'avec Paris, avec Bismarck, avec Thiers, avec Mac-Mahon, avec tous les personnages qui gravitent autour des deux gouvernements. Voyons quelques extraits, que nous extrayons des bonnes feuilles publiées par notre confrère le *Figaro*.

Voici une note datée de février 1874. Entretien de Hohenlohe avec Bismarck. Le chancelier fait cette confidence au prince : « Nous voulons la paix. Mais si les Français poussent leurs armements de façon à être prêts dans cinq ans et qu'ils soient résolus à nous attaquer au bout de ce temps, nous leur déclareront la guerre dans trois ans. » Bismarck fait d'autres confidences. Il pense déjà aux alliances que la France peut contracter, dès qu'elle aura reconstitué ses forces épuisées dans la longue lutte d'où elle est sortie vaincue. Il reproche à Arnim de n'avoir point soutenu Thiers, alors qu'il le devait. « En se consslidant, dit Bismarck, la France trouvera plus facilement des alliances : Thiers en était moins capable ; par conséquent, nous avions tout intérêt à le voir rester en place ».

Nous sommes au mois de mai de la même année 1874. Le 20 avril, M. de Hohenlohe a reçu la lettre qui l'accrédite auprès du gouvernement de la République. Il a une entrevue avec le chancelier, qu'il trouve dans son lit « en vêtement de nuit blanc, avec une assez bonne mine ». Bismarck lui donne ses instructions. Il revient encore sur cette possibilité de la France de se relever et de reprendre son rang dans le monde. « Pour ce qui est de la France, dit-il, nous avons tout intérêt à ce qu'elle ne devienne ni assez puissante à l'intérieur, ni assez respectée à l'étranger, pour se gagner des alliés. La République en proie aux troubles intérieurs, c'est la paix garantie. Une République forte serait un dangereux exemple à tous les points de vue pour l'Europe monarchique ». Toutefois le chancelier préfère la République aux autres régimes, excepté le bonapartisme.

Le passage dans lequel M. de Hohenlohe analyse la pensée de Bismarck est curieux : « Je crois avoir compris, écrit le prince, que Bismarck trouve la République moins dangereuse que la monarchie, qui favorise toute espèce de complications à l'étranger. Nous n'aurons rien à gagner à voir les d'Orléans remonter sur le trône.

D'ailleurs Chambord n'est pas à craindre, car il n'a aucune envie de s'exposer aux désagréments de régner. De tous les prétendants au trône de France, ceux qui nous convenaient le mieux étaient encore les Bonaparte. La meilleure solution était encore que la situation demeurât telle quelle. » Ainsi, — et cela n'a guère lieu d'étonner — les sympathies du chancelier allaient vers le régime qu'il avait si honteusement battu, probablement parce qu'il espérait l'avoir à sa merci, si jamais il venait à s'instaurer de nouveau.

Hohenlohe interroge Bismarck sur l'attitude qu'il doit observer avec les bonapartistes. Rien pour eux, rien contre eux, répond le chancelier. Ce sont eux qui feraient toujours le mieux notre affaire en France, car ils rencontreraient des difficultés dans le pays. » Quelques jours plus tard, Hohenlohe voit l'empereur Guillaume Ier. Voici l'impression qu'il note après sa conversation avec le souverain : « Pour son compte, il désire conserver avec la France les meilleurs rapports qu'il est possible. Bismarck attache une importance particulière à ce que la France ne devienne ni trop forte ni capable d'alliance. Pourtant, il ne serait ni possible ni convenable de nous employer à jeter le trouble et le désordre en France. »

Ici, tout un long passage qui est à citer tout entier, vis-à-vis des bonapartistes ! « Puis, il (l'empereur) mit le sujet sur les bonapartistes. L'empereur Alexandre et Gortchakoff lui avaient dit (mais sans lui expliquer en quoi) que les Bonaparte gagnaient du terrain. Pour notre compte, nous ne pouvons qu'applaudir de voir un Bonaparte reprendre le gouvernail, mais j'ignore comment un jeune homme de dix-huit ans s'y prendra pour gouverner un pays comme la France. Il serait bon, pense l'empereur, d'attendre quelques années, pour laisser au prince Napoléon le temps de prendre de l'âge ». Hohenlohe revient encore sur cette question des Bonaparte dans une note du mois de juin. « Le 4 au matin, visite à Pierre (?) Pour lui, le seul gouvernement qui ait quelque chance de vivre en France, est celui des Bonaparte. Le Français est démocrate et autoritaire. L'empire répondrait seul à ces deux qualités ». Ces diplomates, sont tous d'une admirable perspicacité.

Visité à l'empereur en octobre. Guillaume Ier parle encore de la guerre avec la France, dont, pour son compte, il ne veut pas entendre parler. « Il était trop vieux — c'est Hohenlohe qui résume la conversation — pour reprendre les armes. Mais il craignait que Bismarck ne l'y amenât insensiblement. De là sa méfiance. Si telle était l'intention du prince, répondis-je, j'en serais pour sûr averti tout le premier. Or, je ne m'étais aperçu de rien. D'autre part, les Français étaient des enfants mal élevés, qu'on ne pouvait gagner par la bonté, mais qui devaient être sans cesse contenus par la peur. »

Une dernière note, datée de Berlin, en décembre 1875. « Après un dîner chez le chancelier, j'amenai la conversation sur Gambetta, et sur l'éventualité qu'il prenne le pouvoir. Le chancelier m'interrompit aussitôt en disent : « Nous n'avons rien à craindre de sa part, même s'il organise la France aussi solidement que vous dites. Nous sommes toujours à la hauteur de la France, même d'une France forte. Le danger, c'est la coalition.

« Or, la République n'arrivera jamais à former une coalition contre nous. »

Décidément, le prince de Hohenlohe voyait très clair dans l'avenir. Par coalition, il voulait certainement entendre alliance. Il serait donc fort étonné s'il revenait parmi nous. A part cela, les Mémoires, ou, du moins les pages que vient de publier le *Figaro*, sont intéressantes. Une conversation avec Thiers sur le 4 septembre serait à citer. Mais la place nous est mesurée. Et nous ne voulions du reste, en reproduisant ces quelques extraits, que constater encore une fois le désir de guerre que ressentait l'Allemagne en nous voyant attachés à l'œuvre de la reconstitution de nos forces nationales. Ce désir-là, on le retrouve à chaque page des mémoires du prince de Hohenlohe,

Jacques FRANC.

Chambre des Députés

Séance du 11 février 1909 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre a discuté la proposition d'amnistie.

M. Delahaye rappelle les incidents de Draveil et s'élève violemment contre le président du Conseil qui, dit-il, s'humilie « devant la démagogie insolente ».

Le député royaliste prononce contre le gouvernement des paroles injurieuses ; il est rappelé à l'ordre.

M. Delahaye continue son discours et prend à partie M. Briand, qui indigné, se lève et répond, aux applaudissements de la Chambre, aux violences de M. Delahaye.

Celui-ci achève son discours en déposant un ordre du jour réclamant l'amnistie pour les cléricaux condamnés tout récemment.

M. Sembat demande l'amnistie générale.

Séance de l'après-midi

M. Sembat continue son discours par lequel il réclame l'amnistie générale.

M. Lauraine, rapporteur, combat les motions de MM. Delahaye et Sembat et M. Clemenceau soutient avec vigueur le projet de la Commission.

Par 308 voix contre 105 la motion de M. Delahaye est rejetée.

Et la séance est levée.

Séance du 12 février 1909

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre avait voté jeudi l'article 1er du projet d'amnistie tout en réservant la date jusqu'à laquelle les faits délictueux seront amnistiés.

M. Grousseau voudrait l'amnistie pour les cléricaux frappés au moment des inventaires.

M. Lauraine combat l'amendement qui est rejeté par 362 voix contre 159.

M. Berry demande l'amnistie pour les délits sur le repos hebdomadaire : la motion est rejetée.

M. Dumont demande la réintégration des fonctionnaires révoqués.

Cette proposition est combattue : M. Clemenceau pose la question de confiance. La motion est rejetée et le projet de loi sur l'amnistie est voté.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 11 février 1909

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat examine en première délibération le projet de loi ayant pour objet la création de classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires publiques et d'écoles autonomes de perfectionnement pour les enfants arriérés.

M. Strauss, rapporteur, explique que le projet vise particulièrement les anormaux pédagogiques, c'est-à-dire les enfants dont le développement intellectuel est retardé. Ceux-là ne sont pas assez maltraités par la nature pour qu'on les abandonne à la médecine. Ces malheureux enfants sont, en France, au nombre d'environ 20.000. La plupart ne fréquentent même pas l'école. Ils vagabondent et prennent de détestables habitudes. Aussi, doit-on les considérer en grande partie comme des candidats au vice et souvent au crime.

Les divers articles du projet sont votés.

Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération.

Puis il adopte, en deuxième lecture, la proposition de loi tendant à compléter l'article 389 du code civil sur l'administration légale du père de famille.

Et la seance est levée.

La manufacture de Sèvres

On ne sait pas encore qui succèdera à Beaumgart comme directeur de la manufactere de Sèvres.

Victor Champier semble toujours tenir la corde.

Quant à Paul Adam, sa cote est à cent contre un.

Lalique aurait de grandes chances, mais bien qu'il désire la place, il n'a pas posé sa candidature.

Lachenal a posé la sienne, mais il a le grand tort d'être céramiste. S'il était danseur, sa nomination serait certaine...

A propos de la succession ouverte, M. Hébrard racontait l'autre jour qu'il était chez Spuller, alors ministre de l'Instruction publique, quand on vint annoncer à celui-ci la mort de Deck, directeur de la manufacture de Sèvres.

Arène se trouvait également chez le ministre. Il dit à Spuller : — Mon vieux, je te supplie de ne point faire la nomination du nouveau directeur avant que j'aie pu t'en parler...

— Hé quoi ? dit le ministre ; il y a donc des céramistes en Corse ?

— Je ne sais... mais il se trouve certainement, parmi mes compatriotes, beaucoup de gens qui cherchent un domicile... Et le directeur de Sèvres est logé !...

Chasses présidentielles

La dernière chasse présidentielle a eu lieu à Rambouillet : le programme de ces réunions est toujours le même.

La chasse commence à midi, finit presque toujours à 4 heures ; la moyenne des victimes, *le tableau* comme on dit, est de 500 à 700 ; dans certaines chasses, on est arrivé au chiffre de 1.300. Pas de costume réglementaire ; chacun s'habille, s'équipe comme il l'entend, et cette absence d'étiquette ajoute beaucoup à l'agrément de ces réunions.

Le président de la République donne vingt à vingt-cinq chasses par an ; il a huit, dix invités au plus. D'abord les grandes chasses officielles ; le corps diplomatique, les bureaux des deux Chambres, l'Institut, la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, le Cour des comptes et Cour d'appel de Paris, les membres du Conseil supérieur de la guerre et les commandant de corps d'armée.

On intercale les ministres dans la série correspondant à leur spécialité : ainsi le ministre des affaires étrangères avec le corps diplomatique, le ministre de la justice avec la Cour de cassation ou la Cour d'Appel, etc.

Ensuite, le président convie des amis particuliers' membres du Parlement, le grand chancelier de la Légion d'honneur, des généraux, des industriels, des artistes.

Le budget des chasses présidentielles s'élève à 50.000 fr. et se rattache au budget du ministère de l'agriculture ; cette somme est en grande partie affectée à l'élevage du gibier ; les gardes sont aussi payés par l'agriculture ; il reçoivent 700 à 800 fr., selon leur grade, mais ils ont déjà une retraite comme anciens soldats, sont logés avec leurs familles, et ces situations, réservées à des sujets d'élite, sont naturellement très sollicitées.

Esprit fort

Mgr Duchesne a, comme le cardinal Mathieu, une réputation d'esprit fort qui lui fera certainement du tort auprès de quelques-uns de nos Immortels. L'autre jour dans un salon on déplorait avec quelque amertume les résultats de la politique intransigeante de Pie X. Mgr Duchesne coupa court aux récriminations en disant :

— Vous avez tort de vous plaindre. Notre Saint-Père est dans la vraie tradition. La barque de Saint-Pierre n'a jamais été bien conduite qu'à la gaffe.

INFORMATIONS

Accord franco-allemand

L'impression à Tanger

L'accord franco-allemand continue de défrayer toutes les conversations. L'impression favorable qu'il a produite dès le premier moment s'est encore accentuée. M. de Saint-Aulaire et M. Rosen reçoivent, pour cet heureux événement, les félicitations de leurs collègues.

Il est à remarquer que M. Rosen a mis à faire avec M. de Saint-Aulaire, près du représentant du sultan, la démarche conjointe que les deux gouvernements avaient décidée, un empressement et une cordialité dans lesquels il y avait plus que de la simple correction. Il a notifié l'événement à Si-Mohamed-Guebbas en termes excellents pour les deux pays, et il a exprimé à notre chargé d'affaires des sentiments personnels qui font bien augurer des relations futures des deux légations.

Les représentants des autres puissances participent à la satisfaction du public et se montrent heureux de la fin d'une situation qui, dans les réunions du corps diplomatique, les obligeait à prendre position pour l'une ou pour l'autre des deux politiques antagonistes.

Moulaïd-Abd-el-Aziz a accueilli la nouvelle de l'entente franco-allemande avec des sentiments divers, où dominaient la surprise et la satisfaction, et surtout une profonde mélancolie. Et dire, s'est-il écrié, que si cet événement s'était produit il y a seulement six mois, je ne serai pas à l'heure qu'il est à Tanger ! Il a cependant très dignement envisagé les conséquences heureuses pour son pays de cet accord, qu'il considère comme très sage.

Parti radical et radical-socialiste

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni, au siège social, sous la présidence de M. Lafferre, député, président.

M. Lefranc demande si le bureau a fait des démarches auprès des autres partis de gauche pour s'entendre sur la discipline républicaine à observer.

M. Lafferre expose ce qui a été fait et ajoute que le bureau continue à s'occuper de la question.

Après une observation de M. Tissier, l'incident est clos.

M. Lafferre rend compte de l'entretien du bureau avec le président du Conseil relativement à la réforme électorale. M. Lafferre examine ensuite les élections complémentaires des 21 février, 7 mars et 21 mars, pour lesquelles le bureau a tenu de nombreuses séances. Partout l'unité de candidature radicale et radicale-socialiste a été préconisée. Des observations sont présentées par MM. L. Tissier, Lefranc, J.-L. Bonnet, Cels, Buret, Baret, Selliez, Georges, Robert, Fabiani, Janet député, Fabiani, Blanchart, Carmignac, Bellanger, Dominique.

Le groupe radical-socialiste

Le groupe radical-socialiste s'est réuni, sous la présidence de M. Dubief.

L'ordre du jour portait : Discussion de la réforme électorale.

M. Klotz dépose une motion préjudicielle tendant à ce que le groupe sursoie à statuer sur la réforme électorale jusqu'à ce que le gouvernement ait fait connaître son sentiment en la matière. Il en est ainsi décidé.

M. Louis Dumont (Drôme) fait connaître son intention de déposer, à l'occasion du débat de l'amnistie, un amendement tendant à la réintégration des fonctionnaires révoqués.

Le groupe décide d'appuyer cette motion.

Le groupe charge son président, sur la proposition de MM. Berteaux et Messimy, d'écrire au président de la gauche démocratique du Sénat, pour lui demander de prendre en mains le projet de loi relatif aux employés et ouvriers de chemin de fer, proposition Berteaux-Rabier-Jaurès, et d'obtenir du gouvernement qu'il fasse connaître enfin ses propositions fermes à la Commission sénatoriale qui est saisie de la réforme.

Evénements révolutionnaires en Perse

La crise anarchique qui sévit en Perse depuis plus de deux années précipite son évolution. Maintenant c'est Recht, la capitale de la province de Guillan, riveraine de la Caspienne, qui se révolte. Le gouverneur et les principaux fonctionnaires sont massacrés. Les révolutionnaires incendient les bureaux des postes et des télégraphes. Téhéran est isolé de l'Europe.

Recht est, en effet, un des princi-

paux relais de la grande route et de la ligne télégraphique qui relient la capitale persanne à l'Europe. Ces œuvres russes étaient particulièrement désignées à l'hostilité des révolutionnaires qui, malgré l'entente étroite entre Londres et Pétersbourg, ne peuvent concevoir le gouvernement du czar autrement que comme l'appui de la réaction.

Le caractère des troubles est très clair : par son voisinage de Tauris, Recht était une des villes les plus exposées à subir la contagion du mouvement nationaliste. L'exemple d'impunité des premières villes insurgées a réveillé l'énergie des comités révolutionnaires. Des chefs énergiques se sont découverts pour déchaîner le soulèvement des mécontents.

A Téhéran même, le shah ne se sent pas très en sûreté, et pourtant il s'obstine à refuser les concessions au libéralisme, qui lui donneraient les moyens de gouverner et désarmeraient ses adversaires.

Recht est au pouvoir des révolutionnaires contre lesquels des troupes ont été envoyées.

Petites Nouvelles

On annonce qu'une terrible catastrophe vient de se produire dans la mine de Yasinowska, dans le territoire du Don.

— Trois cavaliers du 8e dragons en garnison à Lunéville, montèrent à cheval et s'enfuirent au galop vers la frontière. On a pu en arrêter un, mais les deux autres ont franchi la frontière.

— On mande d'Albany qu'un projet de loi déposé sur le bureau de l'assemblée à New-York, porte création d'une Commission législative chargée de conférer avec les représentants d'autres Etats et de proposer ensuite au Congrès américain, si c'est nécessaire, un acte général d'exclusion applicable aux Japonais.

— Jeudi soir a eu lieu à Paris le banquet annuel de la Chambre syndicale de publicité. Plus de 100 convives assistaient à ce banquet au cours duquel plusieurs distinctions honorifiques ont été décernées.

CHRONIQUE LOCALE

Parlons-en toujours !

Les querelles ont toujours du bon : elles permettent très souvent de mettre au point, bien des faits qui, à la longue, seraient dénaturés, exagérés et pourraient à la rigueur servir d'arguments contre la bonne foi de tel ou tel.

Nous sommes heureux d'avoir pu, ces jours-ci, relever le plus brièvement possible, mais noter très exactement les exagérations de certains confrères, bien que leur appréciation soit moins qu'autorisée, encore en la matière.

Nous ne parlons pas, cela s'entend, de la feuille qui, au lieu d'évoluer, rétrograde, ou plutôt qui cherche sa voie ou une clientèle, mais du *Républicain*, dont la générosité va jusqu'au pardon.

Le *Midi Socialiste* précise aujourd'hui une accusation, au moins une insinuation contenue dans le *Républicain* contre le *Journal du Lot*.

Il paraît que nous avons eu tort, d'après le *Républicain*, de houspiller le maire de Cazals, à la suite de son attitude durant la période électorale dernière.

Et notre confrère écrit : « Le *Journal du Lot* a-t-il pour le faire des » raisons que nous n'avons pas, que » nous ne connaissons pas ! »

Le *Midi Socialiste* voit dans cette phrase une attaque directe contre nous : ce point d'interrogation ne lui dit rien qui vaille.

Nous déclarons nettement que, pas plus qu'à notre confrère socialiste, ce point d'interrogation, cette insinuation ne nous disent rien de bon.

Le maire de Cazals était, avant l'élection, un ami politique : il a mal servi notre parti pendant l'élection, nous le lui avons dit brutalement après l'élection.

Et cela, c'est le devoir de tout militant, de tout citoyen qui n'aime pas à flagorner, qui ne « réserve pas l'avenir », selon l'expression troublante que l'on connaît, de dire la vérité, tout ce que l'on pense, de signaler et de blâmer les fautes même des amis.

C'est parce qu'il y avait faute commise que nous avons apprécié comme il convenait de le faire, M. le maire de Cazals : les républicains nous ont approuvé. C'est suffisant.

Pas d'autre raison ne nous a guidé. Et nous mettons au défi le plus malin des rédacteurs du *Républicain* de trouver une raison à notre attitude autre que celle que nous indiquons.

Mais lui, pour quelle raison a-t-il oublié de parler du principal auteur de la défaite républicaine ?

« Il assure l'avenir ! » Ah ! le joli avenir politique, que celui qui sera assuré par les repentis, les repentants et les évolutionnaires !

Mais tout compte fait, nos amis verront bientôt que l'accusation suivante ne tardera pas à nous accabler : ce sera ici où nicheront les réactionnaires et les intéressés !

Et comme il faut rire, l'on rira.

LOUIS BONNET.

A la Préfecture

Dans notre numéro de jeudi, nous avons mentionné simplement la réception par M. le Préfet du Lot, des autorités civiles et militaires du Lot.

Nous devons ajouter que cette réception a laissé une excellente impression à tous ceux qui y ont assisté.

M. le docteur Darquier, maire de Cahors a présenté à M. le Préfet le Conseil municipal et les fonctionnaires municipaux.

Il est heureux d'affirmer au Préfet que le Conseil municipal et le personnel communal est entièrement et unanimement dévoué au Gouvernement de la République.

Il ajoute que cette union est non moins parfaite sur le terrain des intérêts spéciaux qui leur sont confiés : le Conseil tout entier n'a qu'un désir, bien administrer et réaliser les améliorations susceptibles de donner de la prospérité à la petite patrie.

Il rappelle combien cette tâche est souvent lourde, difficile et ingrate, et combien elle est facilitée lorsque le représentant du pouvoir central veut entrer en collaboration cordiale avec les élus de la cité. Il exprime le vœu que cette collaboration s'établisse et au nom de la ville et du Conseil, il souhaite au nouveau Préfet une cordiale bienvenue.

M. le Préfet a remercié chaleureusement M. le Maire et l'a assuré, à son tour, de toute sa sympathie pour la ville de Cahors.

Il sait en effet, que les sentiments du Conseil municipal comme ceux de la population de Cahors sont franchement républicains, sentiments que partage entièrement M. le Préfet.

Son origine, son passé sont garants de sa sincérité : neveu de Proudhon, fils d'exilé, ayant vécu lui-même en exil, il peut bien dire à juste droit qu'il offre au point de vue démocratique des références sérieuses.

M. le Préfet affirme que son concours ne fera jamais défaut dans toutes les luttes et manifestations républicaines.

M. Roques, en présentant le corps-enseignant, prononça l'allocution suivante :

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de vous présenter les universitaires résidant à Cahors. Suivant l'habitude que nous avons prise, primaires et secondaires sont ici réunis : n'ont-ils point la même œuvre à accomplir ? Dans nos lycées et nos collèges comme dans nos écoles primaires, on s'efforce de former de bons citoyens qui, plus tard, seront utiles à leur patrie et continueront l'œuvre entreprise pour que devienne toujours plus grande la part de la justice et de la fraternité. Quelle que soit la destinée des enfants que nous élevons et instruisons, ils seront égaux en droit. Aussi la République considère avec une égale bienveillance tous les éducateurs de cette jeunesse, aujourd'hui son espoir et demain son soutien. Pour nous, à qui est confiée la direction de cet important service de l'instruction publique, nous sommes heureux de rendre un témoignage public d'estime et de sympathie à tous ces maîtres entre lesquels nous ne faisons point de différence.

Il m'est particulièrement agréable, Monsieur le Préfet, de vous présenter des fonctionnaires dont le zèle intelligent est depuis longtemps reconnu et apprécié. Ils font leur devoir simplement mais tout entier et si leur tâche est rude, ingrate parfois, ils l'accomplissent avec joie, profondément convaincus qu'ils travaillent pour le plus grand bien de la patrie.

Tous, ici, nous aimons notre patrie, nous la servons de notre mieux et nous apprenons aux enfants de toutes conditions, aux fils des ouvriers comme aux fils des bourgeois que le premier devoir d'un citoyen dans une démocratie c'est d'aimer son pays, de travailler à sa prospérité et à sa grandeur.

Nous aimons la France et la République et nous ne séparons pas l'une de l'autre, heureux et reconnaissants des progrès accomplis, attendant avec confiance les améliorations promises, certains que le gouvernement et les représentants du pays tiendront la promesse qu'ils ont faite aux instituteurs et aux professeurs de leur assurer, avec une situation matérielle convenable, la sécurité morale nécessaire à des duécateurs.

République veut dire pour nous justice complète, liberté et solidarité. Respectueux des pouvoirs établis et des autorités constituées nous, ne demandons qu'à faire notre œuvre éducative à l'abri désormais de la faveur et de l'arbitraire.

Aussi c'est avec un réel plaisir que nous venons vous assurer, Monsieur le Préfet, à vous le représentant du gouvernement de la République, de notre entier dévouement à l'enseignement laïque et à la France républicaine.

M. le Préfet déclare que sa bienveillance ne fera jamais défaut au corps enseignant.

Il sait que les instituteurs du Lot dévoués aux institutions républicaines ne répondent pas aux théories acceptées comme dans l'Yonne, par des maîtres primaires. Là, ils forment deux groupes : les hervéistes et les républicains qualifiés par les premiers de réactionnaires.

Lui non plus ne fait pas de différence entre les éducateurs primaires et secondaires qui tous contribuent à la grandeur de la France et de la République.

M. le Colonel Rocca en présentant les officiers du 7e, répond de leur loyalisme, ce dont se félicite M. le Préfet.

Les diverses administrations défilent devant le Préfet : tous les chefs de service affirment leur dévouement et celui de leurs subordonnés à la République.

M. le Préfet remercie et serre la main à chacun.

Excellente réception qui, comme nous le disions au début, a laissé la meilleure impression.

Contributions directes

Par décret, en date du 6 février 1909, M. Fauconnier, directeur, des contributions directes à Cahors, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le départ de notre ville de M. Fauconnier provoquera de vifs regrets tant parmi le personnel des finances que parmi ceux qui qui ont approché l'aimable et distingué directeur auquel nous adressons l'expression de notre plus vive sympathie.

M. Fauconnier est remplacé à Cahors par M. Bouvier de Lamothe, inspecteur de 1re classe des contributions directes à Laon : (Aisne.)

Récompenses honorifiques

Des récompenses honorifiques ont été décernées aux personnes qui ont aidé au service de la protection des enfants du premier âge.

Voici pour le Lot les noms des titulaires de ces récompenses honorifiques.

Médaille de bronze : M. le docteur Callé, à Saint-Céré.

Mentions honorables : MM. Lherm, secrétaire de mairie à Meyrinhac-Lentour ; Mazières, secrétaire de mairie à Saint-Cirgues ; Verdier, secrétaire de mairie à Saint-Germain.

Compatriote

Dans la liste de classement des candidats admis au concours pour le grade d'adjudant d'administration de 3e classe du génie, nous relevons le nom de notre compatriote, M. Marc Tourriol, ancien sous-officier au 7e, actuellement sergent au 1er zouaves.

Nos félicitations à notre compatriote qui est le fils du sympathique M. Tourriol, conseiller municipal de Cahors.

Tabacs

Notre compatriote, M. Paul Décremps, licencié ès-sciences, vient d'être reçu au concours pour l'emploi de vérificateur des tabacs. Félicitations.

Protection des enfants du premier âge

AVIS

Par arrêté préfectoral, M. le docteur Darquier, maire de Cahors, a été nommé médecin inspecteur de la première et de la deuxième circonscription des enfants du premier âge, composées des communes ci-après désignées, en remplacement de M. le docteur Valette, décédé :

Première circonscription. — Communes de Cahors, Espère, Lamagdeleine, Larroque-des-Arcs, Mercuès, Pradines, Valroufié, Francoulès, Maxou, Calamane, Arcambal.

Deuxième circonscription. — Communes de Labastide-Marnhac. Le Montat et Trespoux-Rassiels.

Les conscrits du Lot

Voici, par cantons, le nombre des conscrits de la classe 1908 et des ajournés de la classe 1907 qui passeront, cette année, le Conseil de revision :

Gourdon : 81 ; Luzech : 52 ; Puy-l'Evêque : 67 ; Cahors (nord) : 55 ; Cahors (sud) : 51 ; Castelnau : 40 ; Montcuq : 49 ; Lalbenque : 46 ; Limogne : 51 ; St-Géry : 28 ; Catus : 62 ; Lauzès : 43 ; Cazals : 42 ; Cajarc : 52 ; Salviac : 46 ; Payrac : 45 ; St-Germain : 34 ; Labastide-Murat : 50 ; Livernon : 50 ; Figeac (Est) : 78 ; Vayrac : 38 ; Bretenoux : 103 ; Souillac : 73 ; Martel : 96 ; Gramat : 68 ; Figeac (Ouest) : 66 ; Latronquière : 95 ; St-Céré : 93 ; Lacapelle-Marival : 93.

Soit au total 1872 jeunes gens qui se présenteront devant le Conseil de révision.

Soutiens de famille

Le Conseil départemental chargé de statuer sur les demandes, à titre de soutiens de famille (allocations journalières de 0 fr. 75) formées par les jeunes gens de la classe 1907, actuellement sous les drapeaux, ainsi que pour les réservistes et territoriaux, appelés à accomplir une période d'exercices en 1909, se réunira le 3 mars à 9 h. 1/2 dans une des salles de la Préfecture du Lot.

Le Conseil est composé de 3 conseillers généraux, 1 conseiller d'arrondissement, du directeur des Contributions directes et du Trésorier-payeur général, sous la présidence de M. le Préfet.

Conseil de révision

Le Conseil de révision se réunira à la Préfecture le 16 février, à 2 heures du soir, sous la présidence de M. le Préfet, pour examiner les jeunes gens des classes 1907 et 1908, étrangers au département du Lot.

Mobilisation

Les modifications importantes qui vont être apportées, dans le courant du mois de février 1909, aux dispositions concernant la mobilisation, entraîneront l'échange d'un grand nombre de fascicules insérés dans les livrets individuels des hommes des différentes catégories de réserve.

Cette opération commencera le 22 février prochain pour se terminer le 6 mars au soir.

Du 22 février au 27 inclus, l'échange s'effectuera dans les mairies, au jour fixé pour chaque commune par le commandant de la brigade de gendarmerie.

Du 28 février au 6 mars inclus, l'échange s'effectuera à la caserne de gendarmerie du ressort.

Avis important

Les réservistes de l'infanterie appartenant aux classes 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902 et ceux du 2e génie appartenant aux classes 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904 et rattachés au bureau de recrutement d'Agen, sont invités à se présenter à la mairie de leur commune, munis de leur livret individuel, au jour qui leur sera indiqué par le maire pour y donner à un gendarme récépissé d'un document important.

Les réservistes et territoriaux n'appartenant pas à ces classes, mais qui auraient reçu un avis individuel se présenteront également à la mairie de leur commune, munis de leur livret individuel. L'avis de convocation leur fera connaître le jour et l'heure auxquels ils devront se présenter.

Dans une même commune, tous les hommes se présenteront le même jour et aux mêmes heures, qu'ils aient été informés par la presse, par avis individuel ou par tout autre moyen.

Exception est faite pour les grandes villes où la convocation sera valable pour plusieurs jours. Avis en sera donné aux intéressés par MM. les maires.

Postes

Par arrêté, M. Joucla, ex-soldat au 9e régiment d'infanterie coloniale, est nommé facteur rural à St-Céré.

Conseil de préfecture

Le conseil de préfecture du Lot se réunira dans une des salles de la préfecture le mercredi 17 février à 2 heures de l'après-midi.

Il statuera sur les affaires suivantes :

Les sieurs Costes, frères, et Aguillon, entrepreneurs, contre la commune de Cahors. — Reconstruction du pont Neuf : demande de résiliation du marché avec indemnité.

La commune de Figeac contre le sieur Grange, ingénieur-directeur de la Vieille-Montagne à Viviers. — Eclairage électrique ; demande tendant à l'installation de l'éclairage et au paiement d'indemnité.

Voie obstruée

La compagnie d'Orléans communique l'information suivante :

Par suite de l'éboulement de rochers qui s'est produit entre Cahors et les Sept-Ponts, sur la grande ligne de Paris à Toulouse par Montauban, la voie est complètement obstruée et il sera nécessaire de procéder pendant plusieurs jours au transbordement des voyageurs et des marchandises.

Les voyageurs sont prévenus qu'ils auront, de ce chef, à subir un certain retard.

La neige

Vendredi, durant toute la matinée, la neige est tombée avec abondance sur notre ville.

Un vent du nord très vif et très froid n'a cessé de souffler, au point que samedi la neige qui recouvrait encore le sol était complètement glacée.

La circulation dans les rues était très pénible.

CONCERT DE CHARITÉ

Voici le programme du Grand Concert de gala organisé au bénéfice des victimes du cataclysme sud-italien.

Ce Concert aura lieu Dimanche soir, 14 Février, à 8 h. 1/2, au théâtre de Cahors, avec le gracieux concours de Mme Dosmann, Mlle Jolivet, MM. Michel, Gras, Navarra, Barreau, Nouyrit, Arnaudet et Dagen, et de toutes les sociétés de la ville.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Avenir Cadurcien	Ouverture.
2. Orphéon.....	Rouets d'hier et d'aujourd'hui.
3. M. Dagen.....	Monologue.
4. M. Arnaudet....	Dans son répertoire.
5. Orchestre Symphonique.....	Danses hongroises de Brahms. (Nos 5 et 6)

DEUXIÈME PARTIE

1. Pro patria.....	Avenir Cadurcien. Diane Cadurcienne et 150 exécutants (élèves des écoles)
2. Sonate en fa..... Beethoven.	Mme Dosmann. M. Michel.
3. *a*) Les Eventails. *b*) Si vous l'aviez compris.....	Mlle Jolivet. Mme Dosmann. M. Michel.
4. Légende de Veniensky.....	Mme Dosmann. M. Navarra.
5. Quatuor à cordes Haydn.	Mme Dosmann. MM. Michel, Gras, Nouyrit.
6. *a*) Le Rêve..... *b*) Les Mamans..	Mlle Jolivet. Mme Dosmann.
7. 1er Quatuor de Mendelssohn.	MM. Michel, Gras, Barreau, Nouyrit.

TROISIÈME PARTIE

LA GAMELLE ET DUBIDON

Pièce en un acte

Par la *Société Artistique et Littéraire*

Rechargements cylindrés

Opérations probables entre le lundi 15 et le samedi 20 février 1909.

ROULEAU N° 1

Chemin de grande communication n° 13, de Figeac à Belvès par Cazals. Répandage et cylindrage entre 60 k. et 62 k. 742 (vers St-Denis-Catus) ;

Chemin de grande communication n° 12a de Calamane à St-Pierre-Lafeuille, Répandage et cylindrage entre 1 k. et 1 k. 5 (entre Calamane et Maxou) ;

Route nationale n° 111, de Milhau à Tonneins. Répandage et cylindrage entre 55 k. et 55 k. 3 (entre le Mas de Gindrou et le Pouzat) ;

Chemin de grande communication n° 36, de Catus à Belvéze. Répandage et cylindrage entre 1 k. 130 et 1 k. 558 (vers le Mas de Lamat).

ROULEAU N° 2

Route nationale n° 111, de Milhau à Tonneins. Répandage et cylindrage entre 42 k. 6 et 43 k. 6 (entre Bégous et Cahors) ;

Chemin de grande communication n° 11, de Cahors à Lauzerte par Montcuq. Répandage et cylindrage entre 0 k. et 1 k. (à l'origine, route nationale) ;

Chemin de grande communication n° 47, de Salviac à Lapenche par Castelnau. Répandage et cylindrage entre 19 k. 2 et 19 k. 6 (vers le Montat).

Cahors, le 12 février 1909.

L'ingénieur,
Signé : LAGARDE.

Théâtre de Cahors

Le jeudi 25 février, au théâtre de Cahors, l'impresario Edmond SOUCHÉ, dont le dernier passage avec le *Coup de Foudre* a laissé un si excellent souvenir, donnera sa représentation de

LE PETIT FOUCHARD

pièce en 3 actes, le succès de SYLVANE l'auteur de *Tire au Flanc*.

Les principaux rôles seront confiés aux artistes interprètes du *Coup de Foudre* : M. RAYMOND MAX, jouera le joyeux facteur, *Fouchard*, finaud et fin matois ; M. MARTY, l'hilarant jeune comique, jouera le jeune *de Mertinval* ; M. JOUBERT, de commandant, se transformera en bon papa *Misseron* et M. SOUCHÉ, le désopilant *Alfred* deviendra *Le Gendarme Hotzapfel*.

Le clan féminin sera dignement représenté par Mlle DORBEL, qui de même cacaouette prendra les simples fonctions de bonne à tout faire dans le rôle de *Mélie* bonne fille, qui met toute la maison sans dessus dessous. Mme DAVRICOURT, la pétulante *Aglaure*, nous montrera une brave maman *Misseron*, bien gentille, qui ne demande qu'une chose que tout aille bien ; Mlle KELYS, Renée, la joie de la maison.

Pour terminer, M. SOUCHÉ, autorisé par traité spécial de la Société des Auteurs, donnera le succès de fou-rire du Théâtre des Mathurins,

LE BOUTON DE CULOTTE

vaudeville militaire de LECOMTE ARNOLD, qui a obtenu 300 représentations à Paris et autant en Province avec la tournée BARET. Le rôle principal de *l'Ordonnance Poirotot* sera joué par M. SOUCHÉ lui-même. Encore une bonne soirée en perspective.

Musique du 9me de Ligne

PROGRAMME DU 14 FÉVRIER 1909

Les Cadets de Russie (All°),	Sellenick.
La Poupée de Nuremberg,	Adam.
Sur les Vagues (Valse),	Rosas.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
Marche du Songe,	Mendelshon.

Allées Fénelon, de 3 h. à 4 heures

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 janvier au 13 février

Naissances

Ginibre Ernest-Silvain, aux Junies.

Fournié Paul-Firmin-Charles, à Bégoux.

Teil Charles, rue Brives, 36.

Publications de Mariage

Delpech Guillaume, employé au chemin de fer et Linas Marie, s. p.

Talayssac Jules, cultivateur et Astruc Louise, s. p.

Sans Jean-Marie, soldat au 7e de ligne et Narbonne Joséphine-Gabrielle passementière.

Mariage

Bèzes Victor, tonnelier et Magoux Albertine-Rosalie-Augustine-Marie,

Décès

Guittard Jean-René, 10 mois, rue Labarre 57.

Espéret Jeanne, s. p., épouse Dalat, 71 ans, Impasse du Four 4.

Laurient Marie, s. p., veuve Mouragues, 80 ans, Hospice.

Couderc Marie, s. p., épouse Mercier, 68 ans, Cote de la Poujade, Regour.

Teulet François, domestique agricole, 78 ans, Célibataire, Hospice.

Delbreil Blaise, cultivateur, 72 ans, Hospice.

Boulvé Marcel, prêtre en retraite, 69 ans, Célibataire, rue des Chanoines.

Lafeuillade Andrée-Marie, 7 ans, route du Faillal.

Courdes Auguste, employé au chemin de fer, 25 ans, rue du Portail Alban

Cayla Antoine-Henri, négociant, 66 ans, rue Jean Caviole 5.

Carratié Henri, étudiant, 15 ans, rue Ste-Barbe 5.

Service des pharmacies

La PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE est de service le dimanche 14 février 1909.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 12 février, 1 h. 18 s.

Conseil des ministres

Dans la séance du Conseil des ministres qui a eu lieu ce matin, M. Cruppi, ministre du commerce a commencé d'exposer les questions soulevées par la révision du tarif général des douanes que la Chambre doit prochainement discuter.

Prochain Conseil des ministres

Les ministres tiendront demain un nouveau Conseil pour examiner le projet relatif à la réorganisation de la marine.

La neige

La neige est tombée abondamment cette nuit et ce matin à St-Etienne : dans les environs la circulation est complètement interrompue.

***

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 13 février, 7 h. 35 m.

A Constantinople

Les marins de Constantinople ont refusé de reconnaître le nouveau ministre de la marine et se sont mutinés. Les chasseurs envoyés ont refusé de cerner les mutins. Mais les officiers ayant reconnu le ministre, la révolte a cessé.

Expériences d'aviation

Le roi Alphonse assistera prochainement aux expériences d'aviation de Wilbur.

Edouard VII et Guillaume II

L'entretien du roi d'Angleterre et de Guillaume n'a amené aucune solution définitive relativement aux questions examinées.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

Femina

Sommaire du N° 194 du 15 Février.

Petites filles de Michel-Ange, par Mortemart, Duchesse d'Uzès.
Les Grands Clubs Féminins.
Retour aux Poètes, par Marcel Prévost.
Ce que disent les pièces, La Parisienne.
L'âme des livres, La Mort de Philoe, par Lucie Delarue-Mardrus.
Femmes d'Autrefois, Mlle George en Suède, Simone d'Ax.
Les deux grands rôles de Coquelin aîné (gravure).
Notre première matinée d'abonnés au théâtre *Femina*.
Perce-Neige et les Sept Gnomes, de Mlle Jeanne Dortzal, que « L'Œuvre » vient de représenter avec un grand succès au Théâtre *Femina*.
Une leçon de dentelle.
Suggestion pour travestis, La Mode et les Modes (gravures).
A propos d'un concours (Les femmes de l'Académie).
Petit Dictionnaire de *Femina*.
Dans un livre oublié..., par Marc Varenne, conte inédit.
Les Bavardages de Françoise.
Le Bloc-Notes de *Femina*.
75.000 fr. ! adjugé !
Les Parisiennes d'Henry Becque.
Rosette ou l'amoureuse Conspiration, Roman inédit, par André et Funck Brentano.
Le 15 Mars, Numéro exceptionnel de Modes. On n'a jamais rien fait d'aussi complet ! Retenez-le !

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 543 du 15 février

Frontispice. Un accident de Wright à Pau.
La grande semaine d'hiver à Chamonix, par Georges Casella.
Le carnet du sportsman automobile, cyclisme, athlétisme, hippisme.
L'initiation automobile, par H. Petit.
Joe Jeannette à l'entraînement, par J. Mortane.
Comment Jack Johnson a triomphé de Tommy Burns, par J. Mortane.
Sur le match Angleterre-France, par Louis de Fleurac.
Le Steeple-Chasing en Angleterre, par René Riondet.
Une ascension en automobile.
Sur route et sur piste, par Lucien Petit Breton.
Le grand-prix de Pau (Gravure.)

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

Je sais tout

Sommaire du n° 49, du 15 Février

Frontispice : l'Archiduc François Ferdinand.
Les Congrès, champs de bataille des diplomates, par Jules Roche.
Au son des castagnettes et des tambourins, par René Maizeroy.
Français de tous les pays, par Frantz Toussaint.
Nouvelles Aventures d'Arsène Lupin (L'aiguille creuse) (Suisse), par Maurice Leblanc.
La justice embarrassée par les femmes, par Georges Grison.
Les chantres des gueux, hors-texte en 3 couleurs : La bohémienne. Le roi des aventuriers.
Le premier voyage de l'année, fantaisie par Robert de Flers et G. A de Caillavet.
Supplément d'art : Antonio de la Gandara, maître de l'élégance moderne.
Les nuits de Hampton-Club, pièce inédite en 2 actes, de M. Mouzy-Eon et Armont.
L'original colosse des forêts vierges, par Victor Forbin.
Le pas sur la neige, nouvelle inédite de Henri Duvernois.
L'humanité divine, poésie inédite par Jeanne Henrida.
Les étudiants dans la rue, par Pierre Julien.
Les colères de la nature, par Camille Flammarion.

Arrondissement de Cahors

L'Hospitalet

A la municipalité. — Nous prions nos lecteurs de vouloir bien se reporter par la pensée à la veille des élections municipales. A cette époque, où nos réactionnaires cléricaux, soi-disant libéraux, ont dupé les braves électeurs par de fallacieuses promesses.

Ils disaient à qui voulait bien les écouter que dès leur arrivée au pouvoir chacun serait au comble de ses désirs, que les impôts seraient fortement diminués, que toutes les réparations communales seraient ponctuellement exécutées, que les pauvres, sans distinction de parti, verraient leur misère soulagée, qu'ils pourraient, comme sous le bon roi, mettre la poule au pot tous les dimanches.

Bref, une ère de parfait bonheur devait commencer à régner dans notre commune le jour où ces maudits républicains seraient chassés de la mairie.

Eh bien, depuis dix mois la réaction dispose des recettes municipales et les belles promesses ne semblent nullement se réaliser.

Janvier nous a gratifiés, avec la rigueur de son climat, des avertissements des impôts et les contribuables ont vu, avec un serrement de cœur, que la diminution promise se traduisait par une forte augmentation.

Le centime communal imposable qui était de 22 passe à 31, soit une augmentation de 9 centimes par franc.

Beaucoup de contribuables ont une augmentation variant entre 10 et 15 fr.

L'ancienne municipalité n'excellait pas en matières financières, mais elle a fait face aux emprunts consentis en 1904 et 1907 pour la construction du clocher de Granéjouls, ainsi qu'à toutes les réparations communales sans aucune augmentation d'impôt.

A sa chute il restait au budget de 1908 environ 160 francs de disponibles qui pouvaient être affectés à réparer la toiture du presbytère et les murs du cimetière. Si ces réparations ne sont pas encore faites, ce n'est pas les crédits qui ont manqué, mais la bonne volonté de ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir.

Actuellement avec les 280 francs que l'Etat rembourse à la commune sur le budget des cultes et l'excédent des pensions temporaires allouées aux desservants (ou traitement pour seconde messe) la municipalité pouvait faire face à toutes les éventualités tout en diminuant les impositions communales au lieu de les augmenter.

Il faut que chacun sache aujourd'hui que si nous avons une augmentation d'impôts elle incombe totalement à la nouvelle municipalité.

Elle est d'autant plus coupable qu'elle a agi en connaissance de cause étant donné que tous nos conseillers font très bonne figure à la commission des finances.

Pour le moment il n'est question ni de parti pris, ni de réclame électorale. C'est une question financière qui intéresse tous les contribuables selon les ressources de chacun.

Nous connaissons d'avance le bon vouloir de notre municipalité, son ardent désir de faire la lumière sur tous les points et nous sommes persuadés qu'elle ne restera pas muette.

Nous espérons aussi, que la voix autorisée qui parlait politique et finances communales, dans des lieux ou ces deux choses n'auraient jamais dû trouver de place, se fera entendre de nouveau pour fournir les explications vraies que tout le monde réclame.

Les contribuables, soucieux de leurs deniers voudraient savoir :

1° Pourquoi les impôts communaux ont-ils augmenté de 9 centimes par francs ?

2° A quoi sont destinés ces suppléments de crédits ?

Un groupe de contribuables.

P. S. — Nous sommes persuadés que ceux qui ont signé les budgets ne laisseront pas plus longtemps planer un doute qui donne libre cours à bien des cancans. Ils tiendront à faire sur ce point la lumière complète.

Lalbenque

Fête scolaire. — Dimanche dernier avait lieu une fête scolaire donnée par l'école laïque des jeunes filles, sous l'habile et intelligente direction de Mme Boissi, directrice de l'école communale. Cette fête a pleinement réussi et a obtenu un vif et réel succès. Le programme, des mieux compris, a été exécuté d'une façon parfaite : aussi les applaudissements fréquents et nourris n'ont-ils pas manqué aux actrices et aux chanteurs.

Nous n'avons qu'un seul regret à exprimer, à l'occasion de cette fête : la halle, beaucoup trop petite pour la circonstance, n'a pu donner place à tous ceux qui se sont présentés et, nombreuses furent les personnes qui, à leur grand regret, durent s'en revenir.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette note, d'adresser toutes nos sincères félicitations à Mademoiselle Brugel, l'institutrice adjointe si sympathique et si zélée, pour les agréables moments qu'elle nous a procurés par l'intermédiaire de ses toutes petites élèves, et à Mademoiselle Bach, pour la grâce et le doigté avec lesquels elle a accompagné, sur le piano, les chanteurs d'occasion.

Récompense honorifique. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. Battut, facteur des postes à Lalbenque, vient de recevoir une lettre de félicitations du ministre du travail, pour le concours dévoué qu'il a prêté lors du dénombrement de la population.

Nos félicitations à M. Battut.

Commission de répartition. — La commission de répartition des contributions directes se réunira dimanche 14 février à 2 heures à la mairie de Lalbenque.

On a été nommés répartiteurs :

MM. Fournié Antoine, Delteil François, Alaux Adrien, Molinié Stanislas, Vidaillac Camille.

Frayssinet-le-Gélat

Dimanche dernier a eu lieu, à l'hôtel Delrieu, un banquet qui, sous couleur de républicanisme, n'avait d'autre but que de fêter le succès du nouveau conseiller général du canton de Cazals.

Ce banquet était présidé par M. Duc, flanqué de ses deux aides de camp, MM. Caillau et Arnal, qui, malgré tous leurs procédés de racolage, n'avaient pu réunir que quelques timides et quelques obligés.

Tout s'est passé de façon fort calme ; le troupeau s'étant aperçu, mais un peu tard, du triste rôle qu'on lui faisait jouer.

Quelques-uns d'entr'eux ont, paraît-il, juré de laver cet affront à l'aide du bulletin de vote.

Et dire que ces grands meneurs clament à tous les vents, à Cahors comme à Frayssinet, leur dévouement à la République et leur radicalisme.

Méfie-toi, Marianne ! si ces gens-là t'embrassent c'est pour mieux t'étouffer.

Un timide.

Saint-Pantaléon

Election de l'adjoint. — M. Pagès Paul, a été élu, dimanche dernier, adjoint par 6 voix sur 7 votants.

Nos trois édiles réactionnaires, les ratapoils de Saint-Pantaléon, n'ont pas cru devoir se rendre à la réunion.

Vers

Election de la municipalité. — Dimanche, ont eu lieu les élections du maire et de l'adjoint de la commune de Vers.

M. Cambornac Louis a été élu maire et M. Raffy a été élu adjoint.

La nouvelle municipalité est républicaine. C'est une victoire. Les républicains peuvent que s'en féliciter et s'en réjouir.

Arrondissement de Figeac

Tauriac

A Monsieur Jérôme ! — Après lecture de l'entrefilet paru dans le *Journal du Lot* du 10 janvier vous avez dit et redit sur tous les tons que vous répondriez dans *la Défense*, en faisant sonner bien haut que vous n'auriez recours à personne pour cela, et le jeudi soir tous les habitants de Tauriac savaient déjà que la réponse avait été envoyée.

Quelle n'a pas été la désillusion de vos fidèles en constatant que *la Défense* parue les deux dimanches suivants ne communiquait aucun échantillon avoué de la prose cléricale, malgré les affirmations de l'auteur renouvelées encore la semaine suivante. Seuls avaient répondu « certains amis du curé ».

Les habitants de Tauriac demandent donc l'explication de ce mystère, avec une réponse franche aux questions suivantes :

« Jérôme n'a-t-il (soyons polis) péché contre la vérité, soit en disant : « j'ai adressé ma réponse à *la Défense* », alors qu'il ne l'a pas fait, soit en signant sa lettre « Certains amis du curé » ?

Vous comprendrez certainement, M. Jérôme, que cette équivoque est préjudiciable à votre dignité de porte-parole du Très-Haut, et que, s'il ne peuvent compter sur l'acte d'humilité que vous imposait le souvenir de celui qui disait : « Si l'on vous frappe sur la joue gauche, tendez la joue droite », les habitants de Tauriac attendent du moins votre justification.

Parlez, monsieur Jérôme, c'est avec une fébrile impatience que nous attendons votre réponse.

Un groupe de paroissiens.

On nous prie d'insérer :

Honni soit qui mal y pense. — Un soir de la semaine dernière, à l'heure de l'ombre et du mystère, s'acheminait à pas de loup vers notre maison commune, une personne de je ne sais trop quel sexe : sa démarche paraissait être celle d'un homme préoccupé, mais son accoutrement était celui d'une femme et..... ce n'était pourtant pas une femme ; de visu ni homme, ni femme..... un auvergnat, peut-être ?

Ah ! cette personne à tête baissée, qui me dira son sexe ? et..... le chemin parcouru....?

Du bourg l'écho me répond : « C'est le secret de polichinelle ! »

Morale : Abstenez-vous de toute apparence de mal et de médisance.

ARGUS.

— Un pélerinage à Lourdes, sera toujours d'actualité et peut être réservé pour plus tard.

Cajarc

Conseil Municipal. — Le conseil municipal se réunira dimanche 14 février, à deux heures du soir, dans la salle de la mairie, en session ordinaire.

Carayac

Livraison des tabacs. — Tous les planteurs de tabac de la commune de Carayac sont, cette année-ci, très contents des experts, parce que leur récolte a été bien classée.

Assistance aux vieillards. — La commission administrative du Bureau d'assistance, s'est réunie dimanche matin, pour dresser la liste des vieillards, infirmes ou incurables, admis à l'assistance.

Figeac

Rechargement cylindrés. — Opératisns probables pendant la semaine du 15 au 20 février.

Cylindrage sur le chemin de grande communication n° 13 entre Grèzes et le lac d'Albert.

Répandage et cylindrage sur le chemin de grande communication n° 13 entre le lac d'Albert et Ginouillac.

Répandage et cylindrage sur le chemin de grande communication n° 46 b entre Espédaillac et Livernon.

Répandage sur le chemin de grande communication n° 46 entre Espédaillac et Quissac.

Théâtre. — Nous rappelons que c'est mardi 16 février qu'aura lieu la représentation donnée par la tournée Bertin :

L'Orpheline des Halles

On dit le plus grand bien de cette troupe : souhaitons-lui du succès.

Société sportive. — On annonce qu'une nouvelle société sportive vient de se constituer sous le titre de : « Stade Figeacois ».

Nos meilleurs vœux de prospérité.

Espagnac-Sainte-Eulalie

Election d'un adjoint. — Dimanche, le conseil municipal a procédé à la nomination d'un adjoint au maire en remplacement de M. Carbonel, démissionnaire.

M. Gasc Louis a été élu.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Rechargements cylindrés. — Opérations probables du lundi 15 au samedi 20 février.

Répandage et cylindrage de matériaux :

1° Chemin de grande communication n° 14 de Marcillac à Cressensac par Gramat de 43 k. à 43 k. 700 (abords du pont de Gluges) ;

2° Chemin de grande communication n° 14 de 52 k. à 53 k. et de 54 k. à 55 k. (entre les limites de Martel et Cuzance et la fin de la côte de Malastrège).

Gramat

La neige. — Après quelques jours de beau temps, la température s'est subitement abaissée dans la nuit de jeudi à vendredi. La terre est couverte d'une mince couche de neige, qui continue à tomber serrée.

Le thermomètre est à —2. Il souffle le vent du nord. On se croirait en décembre. Décidément l'hiver recommence.

Carennac

Une réponse. — Il y quelque temps a paru dans la *Dépêche*, sous la rubrique « Correspondance » une longue épître signée Delfour, dans laquelle l'auteur s'est copieusement congratulé et où il ne se fait pas de scrupules de décocher les épithètes de transfuges et de réactionnaires à ceux qui l'ont combattu aux dernières élections municipales.

A tout seigneur, tout honneur ! Comme chef de la liste opposée, je suis le mieux servi et mon passé de vieux républicain se trouve effacé d'un trait de plume.

D'humeur très pacifique, je ne voulais pas sortir de la réserve que je m'étais également imposée. Mais sollicité par mes collègues du conseil municipal et par un grand nombre de mes amis, je me décide à répondre à ces allégations mensongères et puériles à la fois.

Je n'ai pas à justifier ma conduite aux yeux du parti radical auquel je m'honore d'appartenir depuis sa fondation, mais je suis dans l'obligation de dire que je suis entré au conseil municipal, en 1870, avec les Roque-Valrivière et les Charlat, tandis qu'en 1888 M. Delfour arriva sur la liste Dunoyer de Ségonzac, de Géniès et Peyralade, ancien maire du 16 mai.

Dans son évolution, mon adversaire a essayé de tous les partis et s'est pendu successivement aux basques de tous les hommes politiques de notre arrondissement. Je ne lui reproche pas sa conversion, loin de là, mais bien son manque de sincérité.

Ou M. Delfour n'est pas sincère, c'est lorsqu'il prétend que les personnalités politiques qui composaient ma liste sont d'un républicanisme plus que douteux, alors qu'il avait choisi ces mêmes hommes pour former de précédents conseils. Mais il se garde bien d'ajouter, que pour combattre ma liste, il avait cherché des collaborateurs parmi les anciens fabriciens et les assidus de l'autel et du confessionnal.

Il prétend que sur 115 voix que M. Malvy obtint en 1906 (c'est 121 qu'il fallait dire), 93 lui sont restées fidèles. Une simple opération qui réduirait ce nombre d'un quart ferait trouver M. Delfour dans le vrai.

Ou M. Delfour a menti, c'est lorsqu'il a dit que j'avais combattu la candidature de M. Malvy. Ici, je lui oppose le démenti le plus formel.

J'ai toujours été en parfaite communion d'idées avec le regretté M. de Verninac comme je le suis avec M. Malvy. Mon droit de simple citoyen, mon devoir de maire ne m'ont jamais donné l'occasion de me séparer d'eux, ni de trouver leur attitude en contradiction avec mes idées ou avec les intérêts de mes administrés.

Ma carrière est trop longue, mes souvenirs des régimes déchus et des assauts donnés à nos institutions trop précis, mon amour pour la République trop profond pour que, d'un cœur léger et pour d'inavouables motifs, j'abandonne le drapeau pour lequel j'ai combattu sans défaillance pendant quarante années.

Louis BLANC,
maire, président du Comité radical-socialiste.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Commissaire des chemins de fer

M. Fuzier, commissaire de police de 4e classe à Fumel, est nommé en la même qualité à Graulhet (Tarn).

Aveyron

Léger tremblement de terre

Nous lisons dans le *Courrier de l'Aveyron :*

Une secousse a été ressentie à Rodez par un très grand nombre d'habitants, jeudi, vers les trois heures du matin.

Un très léger frissonnement, accompagné d'un bruit sourd, a ébranlé certaines maisons, faisant tomber une cafetière ici, un jambon là, ce qui prouve bien que nous ne sommes pas le jouet d'une illusion.

Pour nous, qui habitons non loin de la poudrière, nous avions cru d'abord à une explosion. Il parait qu'il n'en est rien et que la commotion que nous avons ressentie est due à un phénomène sismique.

Ne nous frappons pas.

Bibliographie

Quelle touchante, quelle poignante aventure nous conte *Mon Dimanche* cette semaine : « L'Amour plus fort que la Torture ». Toutes les mères, toutes les femmes pleureront de douces larmes à la lecture des véridiques aventures de la pauvre Djelumah ! Mais en tournant la page, toutes riront avec les héros d'une désopilante fantaisie de Charles Quinel : « Les Gars à hauteur. »

Les surprenantes « Aventures d'Arsène Lupin, gentleman cambrioleur » ; de passionnantes revélations sur la catastrophe de Sicile : « Soleil de vie ! Soleil de mort ! » une « Revue de la Caricature » très gaie et très mouvementée, des contes, nouvelles, variétés, renseignements divers, deux « grands Concours » faciles, amusants, ouverts à tous et à toutes et dont l'un permet de gagner

« Deux millions 250.000 francs »

complètement ce remarquable numéro.

Mon Dimanche paraît tous les vendredis et ne coûte que *dix centimes*. En demander des numéros spécimens *gratis* et *franco* à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris, 1er.

Le *Journal de l'Université des « Annales »*, du 10 février, publie les remarquables conférences de Jean Richepin sur Montaigne ; de Melchior de Vogüé sur la poésie russe ; de l'abbé Moreux sur le Soleil et les Etoiles ; de Louis Schneider sur les Danses anciennes ; le cours de Cuisine de Mme Mézières ; le cours de Coupe de Mme Laurent-Bourget ; enfin ces belles leçons qui font courir tout Paris.

En vente partout ; le numéro : 60 centimes. Abonnements : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des *Annales*).

Si vous voulez connaitre la personne et l'œuvre de Catulle Mendès, lisez l'admirable numéro des *Annales* de cette semaine... Tout y est rassemblé : les plus belles pages du poète, des souvenirs inédits sur lui et le Parnasse, retrouvés dans les papiers de François Coppée : une magistrale étude du seul survivant de ses frères d'armes : Léon Dierx ; des souvenirs émus de son ami Georges Courteline ; enfin, des photographies d'autrefois, très curieuses. Une place est faite, aussi, dans ce numéro, à Coquelin Cadet, dont Adolphe Brisson trace un portrait savoureux, Il contient, en outre, un éloquent article de Léopold Mabilleau ; une « Lettre » d'Yvonne Sarcey sur la *Parisienne*, d'enry Becque, et la suite du passionnant récit du docteur Evans sur l'évasion de l'impératrice Eugénie, en 1870.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6e. — Sommaire du 14 Février 1909.

Daniel Lesueur : le meurtre d'une âme. — Fernand Lafargue : L'Hostie. — J. B. Samat : Ultimatum time. — Capitaine Danrit : Robinsons sous-marins. — Constant Améro : Le sort de Loulette. — Variétés Notes d'élégance, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr. un an 18 fr.

On peut **s'abonner sans frais** dans tous les bureaux de poste.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés

Collections : 3 fr. 50 le volume broché

Toute abonnée au *Journal des Demoiselles* recevra au prix de faveur de 3 fr 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS :

MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

Pilules Belges

Contre l'incontinence d'urine

L'Incontinence nocturne d'urine provoque, surtout chez les jeunes gens l'évacuation de l'urine pendant le sommeil, sans que la sensation soit assez forte pour réveiller le sujet.

L'Incontinence nocturne d'urine, généralement provoquée par l'âge ou la faiblesse des organes urinaires, fait que le sujet laisse échapper son urine en toussant, riant, en se mouchant et souvent sans causes apparentes.

Ces diverses manifestations morbides sont rapidement et sûrement guéries par l'emploi des **Pilules Belges** inoffensives.

Les **Pilules Belges** se trouvent dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 50 la boite.

Dépôt à Cahors **Pharmacie de la CROIX ROUGE.**

Expéd. franco à dom. contre 1 fr. 50 par boite adressés à **M. REYGASSE**, pharmacien, officier d'Académie, à Lacapelle-Marival, Lot.

Discrétion absolue. Timbre pour réponse.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉ.

Zig-Zag

LE MEILLEUR PAPIER à CIGARETTES

LES MONTRES JUST

(MARQUE FRANÇAISE)

Bijouterie VERDIER

CAHORS, 67, boulevard Gambetta. CAHORS

PROPRIÉTÉ à VENDRE

à Terre-Rouge

en terre labourable

Eau, agrément et rapport

Ecrire pour visiter, à **M. VIGOUROUX**, pharmacien à Castelfranc.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

Bulletin Financier

Paris, 12 février.

Un courant de réalisations a eu lieu aujourd'hui et le niveau de la cote s'est abaissé sensiblement.

La tendance toutefois reste ferme.

La Rente française fléchit à 97.37.

Les fonds russes restent très bien tenus et s'inscrivent en léger progrès. Le 3 0/0 1891 clôture à 71.95, le 1896 à 69,85, le 5 0/0 1906 à 100,40, le 4 1/2 nouveau à 91,45 et le Consolidé à 85,95.

L'Extérieure espagnole recule à 97,02, le Portugais à 58,67 et le Turc à 95,05.

Dans le groupe des chemins français : le Lyon se traite à 1375, le Nord à 1770 et l'Ouest à 915.

Nos Sociétés de Crédit se négocient : la Banque de France à 4250, la Banque de Paris à 1575, le Crédit Foncier à 733 et le Crédit Lyonnais à 1215.

Les obligations 5 0/0 or du Port de Bahia se tiennent à 455.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER

EXIGEZ DES BILLETS DE LOTERIE

de la

MAISON DE RETRAITE DES ARTISTES

Exiger le timbre de la Maison de Retraite des Artistes

La Première Grande Loterie à Tirer

Cette Grande Loterie Nationale offre **621.100f** de Lots dont 3 gros Lots

1er Gros Lot **250.000f** 2e Gros Lot **100.000f** 3e Gros Lot **50.000f**

Prix du Billet : **UN fr.** plus **221.100f** de Lots divers. Payables en or et déposés au Comptoir d'Escompte de Paris. Tirage irrévocable **15 FÉVRIER** PROCHAIN

Tous ceux qui désirent participer au tirage, devront prendre **DÈS MAINTENANT** leurs billets mis en vente dans tous les bureaux de tabac, libraires, papetiers. Pour les envois à domicile, s'adresser au Siège de l'Œuvre, 110, boulevard Sébastopol, Paris, où tout acheteur de 5 billets recevra gratuitement la liste officielle des numéros gagnants. Joindre 0 fr. 10 pour le port. Pour les envois en timbres ajouter 0 fr. 10 pour le change.

Exigez des Billets de la Loterie des Artistes.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 11 Février 1909

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs.....	1.147	694	78	0,88	0,80	0,75
Vaches.....	467			0,86	0,75	0,70
Taureaux...	166			0,75	0,72	0,68
Veaux.....	1.373	932	28	1,20	1,12	1,05
Moutons....	13.734	5.943	518	1,08	1,03	0,95
Porcs.....	5.104	1.125	38	0,51	0,48	0,46

OBSERVATIONS. — Vente bonne sur les bœufs et les veaux, difficile sur les moutons et les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Chemin de fer d'Orléans

FÊTES DU CARNAVAL 1909

Validité exceptionnelle des billets aller et retour

A l'occasion des fêtes du Carnaval 1909, la Cie d'Orléans rendra valables du Jeudi 18 au dernier train du mercredi 24 février, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. numéros 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 24 février

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse et Saint-Sébastien, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation ; réductions variant de 20 à 40 °/₀, suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.

3° Des billets d'aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère), via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

Du 27 Mars au 15 Mai 1909, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits, pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 fr. en 1re classe, de 119 fr. en 2e classe ;

Pour Séville : de 222 fr. en 1re classe, de 164 fr. en 2e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ

C) Au départ de Paris et des principales gares du réseau.

1° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant 6 itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

2° Des billets circulaires espagnols, à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

D) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Château-roux, Montluçon, Limoges-Bénédictins-Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

LA KABILINE
Véritable teinture des Ménages
POUR
TEINDRE SOI-MÊME
et rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

LACTINA SUISSE
ALIMENT COMPLET pour VEAUX & PORCELETS
MÉDAILLE D'ARGENT, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900
MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, LIÈGE 1905
MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION INTERNATIONALE, MILAN 1906
GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL - 23 ANS DE SUCCÈS
Usine électrique : Place des Charpennes, Lyon.
DEMANDE DÉPOSITAIRES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS
Se trouve chez MM. les Dépositaires, Pharmaciens, Grainetiers, Epiciers, Quincailliers Maréchaux-Ferr".

Syndicat Agricole du Lot à Cahors. — L. Bourrières, épicier à Ste-Alauzie. — L. Lagaspie, pharmacien à Catus. — E. Espinasse, épicier à Limogne. — Demeaux, grainetier à Montcuq. — Pierre Bachler, sellier à Bagnac. — Léon Doulau, épicier à Cajarc. — A. Cayrol, grainetier à Lacapelle-Marival. — F. Martigoutte, épicier à Assier. — Francis Ste-Marie, sellier à Latronquière. — Lamothe et Chansard, négociants à St-Céré. — Souladié jeune, épicier à St-Céré. — L. Landes, pharmacien à Gramat. — V.-E. Doumer, pharmacien à Labastide-Murat. — Frédéric Merlange, épicier à Martel. — Rouves, grainetier à Souillac. — M. Bourès, pharmacien à Puybrun. — Aug. Mouisset, grainetier à Fumel (Lot-et-Garonne).

SI VOUS VOULEZ AVOIR
des PORCS
GROS, GRAS, ROSES,
Toujours de bon appétit,
Demandez à votre pharmacien,
La poudre Américaine du Dr Jacob.
Prix de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS :
pharmacie ARTIGUE
A PRAYSSAC :
pharmacie DU VERDIER
DEPOT pour le GROS :
pharmacie VIGOUROUX
A CASTELFRANC

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

FEUILLETON DU **Journal du Lot** 32

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE

Première partie

VIII

La Cité Dorée

Toutefois, un soupçon singulier commençait à dominer ses incertitudes. Cette proposition de Pascal, faite ainsi, sans prétexte apparent au bout de quinze années, devait évidemment avoir un motif secret, et André croyait avoir deviné ce motif.

Il tressaillit.

Un rayon de lumière venait de percer les ténèbres épaisses qui obscurcissaient son cerveau. Ce n'était qu'un éclair, mais il avait suffit, et tout son être avait frémi.

Il se leva.

Son regard brillait ; il l'attacha avec une persistance étrange sur son frère et alla s'adosser à la muraille.

— Partir ! dit-il à voix lente, quitter Paris, est-ce donc votre dernier mot ?

— C'est mon dernier mot ?

— Et si j'accepte, vous me rendrez ma fille ?

— Non.

— Comment ?

— Nous crois-tu donc assez niais pour nous dessaisir d'un otage qui nous a si bien servi jusqu'à cette heure.

André réprima un mouvement violent.

— Mais si je refuse pourtant ?

— Ce serait différent.

— Que feriez-vous ?

— Nous supprimerions l'otage.

— Vous assassineriez ma fille ?

— Tout au moins te mettrions-nous dans l'impossibilité de la revoir jamais.

André se redressa.

Il était pâle, mais il ne tremblait pas... toute trace d'hésitation avait disparu, sa conviction était faite, sa résolution irrévocablement prise.

Soit !... dit-il, mais je commence à comprendre le rôle que tu as joué auprès de moi, et je ne suis plus disposé à en être dupe.

— Quel rôle ?

— Ma fille n'est plus.

— Qui peut te le faire supporer ?

— Ou vous l'avez tuée... ou elle a fui sans que vous sachiez ce qu'elle est devenue...

— Mais c'est insensé !

— C'est vrai. Laissez-moi te parler à mon aise... C'est en vain que vous avez voulu m'effrayer... Et sais-tu, Pascal, l'idée qui m'est venue et s'est emparée de mois tout à l'heure en t'écoutant ?

— Parle !

— Eh bien ! il se passe quelque chose d'extraordinaire autour de vous et autour de moi... Est-ce Dieu qui s'est lassé enfin d'une si longue impunité ? est-ce le fils ou le frère qui est revenu ?... je l'ignore ; mais ce dont je suis sûr, entends-tu bien, ce que je signerais de mon sang, c'est qu'il y a, à cette heure à Paris, un fantôme qui vous épouvante... un revenant peut-être, qui a abandonné sa tombe pour venir démasquer ses assassins et les livrer au bourreau !

Palcal voulut hausser les épaules, mais ses joues avaient pâli... Sous son apparence insouciante, il était évident qu'il cachait mal le trouble profond qui l'envahissait.

— Quand cela serait ? balbutia-t-il avec effort.

André fit un mouvement de tête plein d'audace.

— Si cela était, répondit-il, je sais ce que je ferais.

— Que ferais-tu ?

— Je parlerais.

— Tu es fou !

— Je parlerais, te dis-je !...

— Mais il faut des preuves ?

— J'en aurais.

— Et qui te croirait, d'ailleurs ?... Tu es misérable, couvert de haillons ; on te prendrait en pitié... et l'on te traiterait comme un insensé.

André sourit avec amertume.

— Pascal, répondit-il d'une voix ironique, suppose un moment que j'aille trouver le procureur du roi, que je lui raconte ce que je sais, que je nomme la victime qu'enfin je lui fasse connaître les assassins... crois-tu que de pareilles révélations ne suffiraient pas à émouvoir la justice ?

— Mais tu ne ferais pas cela ? interrompit Pascal, donc les poings se crispèrent et qui devint blême.

— Et si, derrière le misérable couvert de haillons poursuivit André, se dressait un homme énergique et résolu, le fils de la victime par exemple ? si cet homme, poussé par un sentiment implacable venait à son tour, réclamer la vengeance qui lui est due... avant huit jours ton complice et toi seriez jetés et gardés à vue dans une étroite et solide prison...

— Sans doute, dit Palcal, mais cet homme ne viendra pas.

— Qui sait ?

— Tu as donc appris quelque chose ?

— C'est en te voyant pâlir tout à l'heure que j'ai tout deviné.

— Quoi donc ?

— Il est ici.

— Qui cela ?

— Le vengeur.

— Mais qui, encore ?

— Qu'importe ! tu le sais, je t'ai vu trembler, tu l'as rencontré peut-être, il t'a menacé... parle, réponds-moi. Oh ! tu n'ose plus même me regarder en face.

Une chose singulière se passait, en effet. Pascal, cet homme que rien n'avait pu effrayer jusqu'alors, ce misérable qui avait assisté sans en être ému, à l'agonie du père et au meurtre du fils fils, était ià, pâle, troublé, pris d'une terreur sans nom, et l'on eût dit qu'il avait vu tout à coup se dresser à l'horison l'horrible fantôme du bourreau !...

Pour la première fois de sa vie, peut-être, cet homme avait frissonné... il sentait le sol trembler sous ses pieds ; un instinct surnaturel lui disait que le moment était venu où il allait avoir à régler ses comptes avec la justice.

Cependant Pascal conservait une rude énergie au fond du cœur ; ce n'était pas même impunément qu'on pouvait l'effrayer ainsi, et le premier moment de surprise passé, il trouva en lui assez de force pour dominer sa propre terreur ; il marcha donc sur André les poings serrés, le regard fauve, la lèvre froncée par un sourire atroce.

— André, lui dit-il d'une voix dont il ne prenait plus la peine de contenir les éclats, il faut en finir.

— Que veux-tu donc ?... dit André, qui de son côté cédait malgré lui à une exaltation dont il n'était plus le maître.

— Je veux que tu partes.

— Jamais !

— Je veux que tu me jures de garder le secret le plus absolu...

André jeta un éclat de rire.

— Misérable ! dit-il avec une ironie sanglante ; et tu as cru que j'y consentirais !... Non, j'ai été lâche assez longtemps ; je ne veux pas mourir avec un pareil remords... Maintenant mon parti est irrévocablement pris, et je te le dis, Pascal... je parlerai.

— Tai-toi.

— Je parlerai... il est temps que justice soit faite... il est temps que le bourreau fasse son œuvre.

— Mais je suis ton frère.

— Tu es un assassin.

— Prends garde !...

— A quoi donc ?

— Ne me pousse pas à bout.

— Qu'ai-je à craindre ?

Pascal passa la main sur son front, et laboura son crâne de ses ongles crispés.

— Tu veux tenter l'enfer, s'écria-t-il d'une voix rauque et les yeux injectés de sang ; mais tu ne sais donc pas que nous sommes seuls ici, que je suis armé... que je puis te tuer, si je le veux !...

— André ouvrit les bras et présenta sa poitrine nue à son frère.

— Frappe !... dit-il avec un geste de défi.

Pascal avait tiré un énorme couteau de sa veste.

(*A suivre*).

Imprimerie A. Coueslant
1, Rue des Capucins, CAHORS

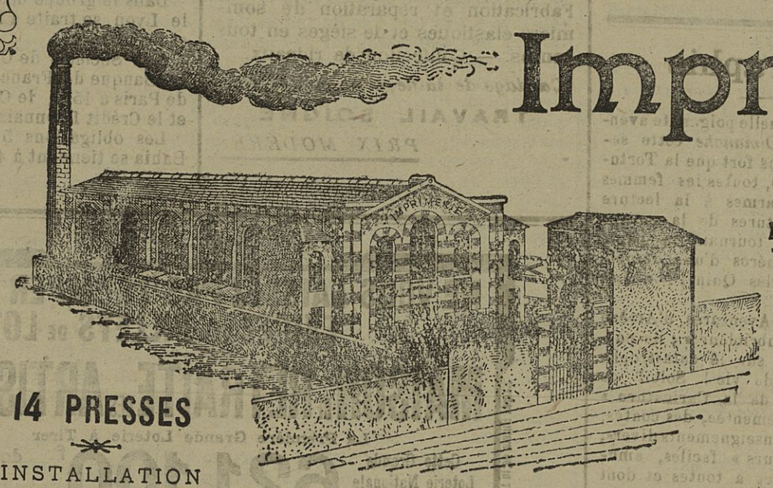

14 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

IMPRIMEUR :
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES
CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS
Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres
TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS
Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès
CARTES DE VISITE
PRIX MODÉRÉS